

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

(pour les entreprises confrontées à...)



Des **difficultés**
de **recrutement**



Des **mutations**
économiques

L'ÉTAT PREND EN CHARGE



La rémunération
du salarié en
reconversion



100%
> 300 salariés



Le coût de sa
formation jusqu'à
24 mois ou
2400 heures



75%
300 à 1000
salariés



Les frais
annexes



40%
<1000
salariés

FICHE RÉFLEXE « TRANSITIONS COLLECTIVES »



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



QUAND EN PARLER AUX ENTREPRISES ?

(Si une entreprise vous laisse entendre...)



Un **besoin d'aide** ou de soutien financier
Des difficultés de trésorerie



Une **perte de clients**
Un ralentissement de l'activité



Un risque de **licenciement(s)**
Un risque de **Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)**



Une **évolution** de son marché
L'apparition de nouvelles technologies

LES AVANTAGES



Entreprise



Faire face à des
mutations
économiques



Salarié



Rester acteur
de son parcours
professionnel



Retrouver des
perspectives
et de la
trésorerie



Développer ses
compétences et
son employabilité
dans un nouveau
domaine



Apporter
une solution
à ses salariés



Formation et salaire
pris en charge et
maintenus sans
mobilisation de CPF

Pour joindre l'équipe dédiée à transitions collectives :

03 26 782 782 ou **transco@transitionspro-grandest.fr**

www.transitionspro-grandest.fr/transitions-collectives